

## SOMMAIRE De Nota Bene

PP 1 & 2  
Plateforme des TOS

Supplément n° 1  
à BAC n° 49

Directrice de la Publication  
Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175  
N° ISSN : en instance

CONCEPTION &  
REALISATION  
au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

### LE SNCA E.I.L. CONVERGENCE OFFRE CE *NOTA BENE* AUX TECHNICIENS ET OUVRIERS SPÉCIALISÉS, LES TOS, POUR QU'ILS PRENNENT LA PAROLE ET EXPRIMENT LEURS REVENDICATIONS

#### Les TOS, les invisibles et les mal aimés de l'Ecole

ILS sont aux cuisines, ils balayent les salles après la classe, nettoient les tableaux, vident les poubelles de leurs papiers, de leurs canettes vides et de leurs pelures d'orange. C'est à eux que revient la corvée de chiottes. Ils entretiennent la chaudière, réparent les portillons malmenés par les bousculades d'élèves, installent le nouveau matériel et entretiennent l'ancien ; aux beaux jours, ils tondent les pelouses qui entourent les bâtiments du lycée et à l'automne, ils ramassent les feuilles mortes qui jonchent la cour de récré. Ils font bien d'autres choses encore sans quoi les lycées et les collèges où nous passons une partie de notre jeunesse quand nous sommes des élèves et de notre vie quand nous sommes des profs seraient des tas d'immondices et des lieux complètement répulsifs, pires que les plus horribles squats.

Ils, ELLES, car les femmes sont nombreuses à effectuer ces tâches souvent rebutantes sont nos commensaux tout au long de la journée quand nous sommes dans nos établissements scolaires. A peine si nous les voyons quand nous les croisons. En fait, nous ne les regardons presque jamais. Sauf si nous sommes de jeunes godulereaux en veine de vanes pour faire rigoler les copines, et vice-versa ; et quand nous sommes des adultes détenteurs d'un brin d'autorité dans l'établissement, nous nous permettons des remarques blessantes sur leur façon de travailler, de s'habiller, de parler, même sur la couleur de leur peau ...

ILS, ELLES, EUX sont les TOS, Techniciens et Ouvrier Spécialisés, dont l'Education Nationale – l'Etat – s'est débarrassés il y a une dizaine d'années en les offrant aux collectivités territoriales à charge pour elles de les payer, mal bien entendu (même si au début les collectivités territoriales furent plus généreuses que l'Etat).

Tous n'ont pas accepté de n'être plus des fonctionnaires de l'Etat. Mais l'Etat, jamais à court d'idée quand il faut se décharger d'une responsabilité, a mis ces récalcitrants à la disposition des départements et des régions, qui les affectent aux missions définies par ces collectivités territoriales.

Le TOS reçoit ses ordres de son chef de service, c'est-à-dire du principal de collège ou du proviseur de lycée, parfois même de leur gestionnaire, alors que son employeur est le conseil général ou régional qui n'a aucune autorité sur le principal ni le proviseur.

Voyez le tableau ! Dilution de l'autorité et, comme le soulignait le grand MONTESQUIEU au Siècle des Lumières d'où sont sorties la Révolution, la Démocratie et la République, les tyranneaux se multiplient !

**NOUS**, les **TOS**, qui travaillons pour et dans l'Ecole de la République, au même titre que tous les autres membres des équipes éducatives, avons rencontré à SAINT-GRATIEN (95), le 10 juillet 2013, le SNCA e.i.L. Convergence auquel nous avons demandé de **publier notre plateforme revendicative**.

NOUS, les TOS, sommes :

- des adultes
- des agents de l'Etat, même « décentralisé »,
- des acteurs du service public d'Education,
- des travailleurs,
- des citoyens.

**NOUS, TOS**, dénonçons

- l'**irrespect** qui frappe nos personnes et nos métiers du haut en bas des hiérarchies de l'Education Nationale et des collectivités territoriales ;
- la **précarité** de notre situation liée aux **contrats illégaux de très courte durée**, à la **mobilité** obligée, à la **polyvalence** de nos tâches qui est une des formes contemporaine de l'**exploitation des travailleurs**, à l'**annualisation** de nos services, à la **flexibilité** de la nature des tâches et de notre « employabilité » ;
- l'**arbitraire** de la gestion des personnels de l'Ecole Laïque que nous sommes, avec ou sans décentralisation, qui nous livre simultanément à un patron, la collectivité territoriale, et au chef de service qui n'en dépend pas, le chef d'établissement ou son gestionnaire ;
- la **paupérisation** qui nous atteint et fait de nous les **vrais travailleurs pauvres** de la Nation.

**NOUS, TOS**, revendiquons que cessent

- la contrainte sur nos salaires par le **gel du point d'indice** et par nos **échelons de catégorie C rémunérés en dessous du SMIC** ;
- la **surcharge de travail** par l'augmentation et l'interchangeabilité des missions ;
- l'**inégalité de traitement** à qualifications et compétences égales ;
- la nécessité où nous sommes de « nous vendre » pour obtenir un emploi ;
- l'évaluation par un chef de service, jamais suivie du versement d'une gratification par le patron ; et pour cause ! Le « chef de service » ne dépend pas du « patron » ...
- l'obligation de muter, quelquefois du jour au lendemain, quand dans les Trois Fonctions Publiques **la mutation est un droit**.

**NOUS, TOS**, exigeons

- une **redéfinition globale de notre statut** qui nous sorte du « management entrepreneurial » qui n'a rien à faire dans les services publics et encore moins dans l'Institution qu'est l'Ecole de la République ;
- pour les contractuels des **contrats d'un an minimum** et pour les titulaires la **stabilité de leur poste** ;
- une **amélioration significative de salaire** dû en échange de notre travail ;
- une **organisation du travail soucieuse** des personnels, de leur santé et de leur dignité ;
- **LE RESPECT**.

*La Commission Ouvrière des TOS*

*Cette plate forme revendicative sera présentée pour validation au prochain congrès du SNCA e.i.L. Convergence qui se tiendra au printemps 2014.*